

# Séance extraordinaire du Conseil scolaire fransaskois

Le mercredi 23 mars 2016 (10h00) Hôtel « Hampton Inn » - Saskatoon Procès-verbal

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Président : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence

Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (par téléconférence)

Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille

Alpha Barry, Région n° 3 de Regina

Marilyn Denis, Région nº 5 de Saskatoon

Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park

Dawn Krohn, Région nº 7 de Prince Albert

Clarence Briand, Région nº 8 des Battleford

Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (par téléconférence)

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires

Luc Handfield, Direction générale de l'éducation par intérim

Claude-Jean Harel, Coordinateur des communications

Yvonne Muhabwampundu, Adjointe administrative

## Les observateurs:

Melanie Nodge

Monique Ramage

Darcie Gravel

Anne Marchildon Wong

Joanne Mueller

Jeff Burgess

Michel Gravel

Roger Gauthier

Armand Lavoie

Gabrielle Lepage Lavoie

Julie Béchard

Camille Lapierre

Raymond Marchildon

### I **OUVERTURE**

## 1.1 Bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire du 23 mars 2016 à 10h05.

1.2 Nomination d'un ou d'une secrétaire de séance

## Séance extraordinaire du CSF

Le mercredi 23 mars 2016 Page 2 sur 3

**16.072** MARIA LEPAGE : Que le CSF nomme Yvonne Muhabwampundu comme secrétaire de la séance extraordinaire du 23 mars 2016

Adopté

La conseillère scolaire Marilyn Denis demande que son nom soit enregistré sur tous ses votes.

1.3 Adoption de l'ordre du jour du 23 mars 2016

**16.073** MARIA LEPAGE: Que le CSF change l'ordre des points de l'ordre du jour du point 2.1.1. Gestion des ressources humaines: Changer 2.1.1.2 à 2.1.1.1; 2.1.1.1 à 2.1.1.3.

4 Pour

5 contre (Marilyn Denis)

Rejeté

Denis Marchildon demande que tous les votes soient enregistrés avec les noms des conseillers.

16.074 DENIS MARCHILDON: Que le CSF adopte l'ordre du jour du 23 mars 2016 tel que présenté.

8 Pour (Marilyn Denis, André Denis, Clarence Briand, Elizabeth Perreault,
Dawn Krohn, Denis Marchildon, Joseph Poirier, Alpha Barry)

1 Contre (Maria Lepage)
Adopté

**16.075 ALPHA BARRY :** Que le CSF se réunisse à huis clos restreint aux conseillers et aux membres du personnel du CÉF Ronald Ajavon, Luc Handfield et Yvonne Muhabwampundu, à partir de 10h24, pour traiter des sujets relatifs à la gestion des ressources humaines.

6 Pour (André Denis, Alpha Barry, Maria Lepage, Elizabeth Perreault, Joseph Poirier, Clarence Briand) 1 Contre (Marilyn Denis) 2 Abstentions (Denis Marchildon, Dawn Krohn) Adopté

Les observateurs et Claude-Jean Harel quittent la salle.

1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

La conseillère scolaire, Maria Lepage, demande que soient invités à la séance extraordinaire Me Roger Lepage (Cabinet Miller Thomson) et Me Géraldine Knudsen (SSBA) pour un avis juridique après la pause santé.

Pause santé de 20 minutes à 10h40.

Après avoir délibéré en présence des deux conseillers juridiques précédemment cités, et à l'unanimité, le Président déclare l'absence de conflit d'intérêts.

Monsieur Luc Handfield quitte la salle à 11h25.

	Séance extraordinaire du CSF Le mercredi 23 mars 2016 Page 3 sur 3	
II	DIRECTIONS DU CONSEIL	
	2.1 Décisions	
	2.1.1 Gestion des ressources humaines	
	2.1.1.1 Analyse d'information et risques	
	2.1.1.2 Embauche et mesures d'accompagnement	
	2.1.1.3 Structure organisationnelle : CSF/CÉF	
16.076	CLARENCE BRIAND : Que le CSF lève le huis clos de la séance extraordinaire du 23 2016 à partir de 20h18.	mars
	2010 à partir de 201116.	Adopté
III	Correspondance et points d'information Sans objet.	
IV	<b>DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES</b> Sans objet.	
V	IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉA RÉGULIÈRE Sans objet.	NCE
VI	Tour de table et Clôture de la réunion	
	6.1 Durée de la séance extraordinaire du 23 mars 2016	
16.077	CLARENCE BRIAND: Que le CSF accorde un remboursement d'honoraires de plus de heures aux membres présents à la séance extraordinaire du 23 mars 2016.	4 Adopté
	6.2 Prochaine séance : 22 avril 2016 à Saskatoon	
	6.3 Levée de la séance du 23 mars 2016	
16.078	<b>DAWN KROHN:</b> Que le CSF lève la séance extraordinaire du 23 mars 2016 à 20h20.	Adopté
	Présidence Secrétaire	